

- Avantages et inconvénients perçus d'un tel accord;
- Occasions d'échanges culturels avec le Mexique;
- Appréciation de la compétitivité canadienne, comparativement à celle d'autres pays industrialisés;
- Lien perçu entre compétitivité et niveau de vie;
- Attitude à l'égard de diverses mesures pour accroître la compétitivité canadienne, en particulier en matière de recyclage et de formation de la main-d'oeuvre en entreprise.